

## DOUBLE CURSUS OU SIMPLE LICENCE ?

Par **kristen19**, le **05/03/2017** à **17:28**

Bonjour [smile3]

Je suis en terminale S et je souhaite devenir avocate en droit des affaires. J'écris sur ce forum pour savoir si c'est un avantage de faire une double licence droit/économie pour poursuivre le master en école de commerce (droit des affaires) ou faire une simple licence de droit car j'ai rencontré un professeur lors d'une journée porte ouverte qui m'a conseillé de faire une simple licence et un autre de faire une double licence. Que faire ? Je suis perdue.

Par **Xdrv**, le **05/03/2017** à **20:13**

Bonjour Kristen,

Honnêtement faire une double licence droit/économie ainsi qu'une école de commerce c'est beaucoup de temps et d'efforts pour pas grand chose.

En tant qu'avocat en droit des affaires vous n'avez pas à développer un business plan, faire un plan marketing, etc.

Je pense que la simple licence de droit suivi d'un master en droit des affaires suffit amplement.

L'avocat en droit des affaires, et cela dépend des spécialités, mais sera généralement amené à conseiller son client sur des questions par exemple de rédaction de statuts, fusion et acquisition, restructuration, etc etc. A mon sens aucun intérêt pour la licence d'économie et pour l'école de commerce :)

Par **Fred57**, le **05/03/2017** à **21:43**

Bonjour,

Je ne suis pas vraiment d'accord avec marcu13.

En effet, je pense que faire une double licence droit/économie est un gros avantage pour faire un master en droit des affaires par la suite.

Les matières comme le droit bancaire, droit financier, droit fiscal, droit des sociétés, etc... sont très fortement liées à l'économie donc je pense que c'est un plus d'avoir une connaissance du système économique (ex: si tu connais comment fonctionne la titrisation, l'émission de titres

obligatoires, les produits dérivés, cela est sûrement un gros avantage pour faire du droit financier ).

De plus, en consultant les annonces de stages/collaborations sur internet tu pourras t'apercevoir que le profil double cursus droit/économie est très recherché par les gros cabinets d'avocats, et récemment j'en ai fait l'expérience car lors d'un entretien pour un stage, dans un cabinet important, l'associée m'a clairement dit que le double cursus était un avantage.

Par ailleurs, si tu n'es pas totalement sûr de ton orientation cela te laisse encore 3 ans pour murir ton projet d'orientation.

Enfin, tu seras mieux encadrée car les promotions des doubles licences sont restreintes et composées de bons étudiants car il y a une sélection à l'entrée ( à Paris 1 la promotion est constituée majoritairement d'étudiants ayant eu mention TB au bac ).

Par **Jb1**, le **06/03/2017** à **15:29**

Bonjour,

Je suis assez d'accord avec Fred57, mais je pense qu'il y a aussi une part de vérité dans ce que vous a dit marcu13.

En somme, une double-licence peut-être un atout certain : pour les différentes raisons évoquées par mon VDD, notamment un niveau plus élevé en général, plus d'encadrement, et l'ouverture sur d'autres matières...

Ainsi, ça peut (et j'insiste, ce n'est pas forcément le cas) être un atout si vous parvenez à suivre le rythme d'une telle licence, et surtout si vous ne changez pas d'avis d'orientation en cours de route... car oui pour le droit des affaires ça peut être intéressant, mais alors pour tout un tas d'autres branches du droit, l'intérêt est limité. Non pas l'intérêt de la licence en elle-même, mais plutôt le retour sur investissement que vous aurez, par rapport au travail fourni durant une telle double licence. Qui sait si vous aimerez toujours le droit des affaires en avançant dans vos études de droit ? Si au final vous vous découvrez une passion pour une autre branche du droit, peut-être risquez vous de regretter une telle orientation, et d'avoir sacrifié une partie de votre étude du droit au profit de l'étude de l'économie.

C'est donc bien ça qu'est une double-licence droit-éco pour moi, et j'ai l'impression que c'est le discours que tiennent des professeurs : ça peut être un plus pour certaines carrières, mais ça n'est pas nécessaire pour être avocat d'affaires, et à fortiori, pour réussir en tant qu'avocat d'affaires.

Si l'éco vous plait, que vous êtes certaine du parcours que vous voulez suivre, alors oui les sacrifices qu'exigeront forcément la double-licence (qui n'est pas le bain non plus attention, c'est aussi et surtout des matières différentes) en vaudront sûrement la chandelle, et ça peut être un bon choix, une manière de se démarquer des autres élèves aussi.

Mais si vous n'êtes pas tout à fait sûre de vos choix, ce qui est normal à notre âge, et que vous préférez faire une "simple" licence de droit, alors allez-y et n'ayez pas peur que cela vous pénalise pour réussir à intégrer un master de droit des affaires de qualité, car une licence double licence n'est à mon sens pas le Saint-graal, et que vous parviendrez tout à fait

à vos fins avec du travail et de la rigueur en licence de droit.

Essayez peut-être de contacter des étudiants en double-licence ou qui en ont suivi une, pour savoir s'ils ont trouvé ça bénéfique pour la poursuite de leurs études et pour leur carrière !

Bonne continuation, cordialement,

Par **Xdrv**, le **06/03/2017 à 15:44**

Bonjour,

Tout à fait d'accord avec vous Jb1.

Quand je dis que ça ne présente pas d'intérêt c'est à prendre avec des pincettes. Bien évidemment que ce ne peut être qu'un plus, que du bon d'avoir un double diplôme. Mais pour être avocat d'affaire ce n'est pas forcément nécessaire.

Vous m'auriez parlé d'administrateur judiciaire par exemple la réponse est sans appel, si vous en avez la capacité faites sans aucun doute une licence d'économie avec votre licence de droit.

Jb1 a très bien résumé et expliqué

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/03/2017 à 17:00**

Bonjour

[citation] Bien évidemment que ce ne peut être qu'un plus, que du bon d'avoir un double diplôme. Mais pour être avocat d'affaire ce n'est pas forcément nécessaire.

Vous m'auriez parlé d'administrateur judiciaire par exemple la réponse est sans appel, si vous en avez la capacité faites sans aucun doute une licence d'économie avec votre licence de droit. [/citation]

Exactement ! La profession d'administrateur judiciaire nécessite cette double compétence en droit et en éco-gestion. Il suffit de regarder les sujets de l'examen  
[http://www.cnajmj.fr/upload/File/ExamenAccesStageAJ\\_2011.pdf](http://www.cnajmj.fr/upload/File/ExamenAccesStageAJ_2011.pdf)